

Zoom sur les groupements d'entreprises

Ils se sont lancés

Une dizaine d'entreprises de l'Avesnois, du Cambrésis et de Wallonie, spécialistes en éco-construction ont uni leurs compétences pour former une grappe d'entreprises appelée « Avenir éco du Hainaut ». Le groupement qui a officialisé sa création en avril a bénéficié de l'accompagnement du cluster belge Eco-construction et du concours du projet Interreg IV.

Actuellement, plusieurs entreprises de la métropole lilloise, parmi lesquelles l'Agence Conseil en Economies d'Energie Renov2e, réfléchissent à l'élaboration d'une offre globale régionale en rénovation durable, économique et écologique. Les six entreprises concernées sont en phase de constitution du groupement et sont aidées par l'Espace Environnement, un organisme d'accompagnement belge, mandaté dans le cadre d'un programme Interreg.

Pour tout renseignement, contacter Marine LOIX de l'Espace Environnement ASBL :
0032 71 50 96 66



Le groupement d'entreprises, ou comment accéder à des marchés plus importants pour les artisans et petites entreprises ?

Réglementation thermique 2012, garantie de performance, mesures d'étanchéité à l'air avant réception des travaux, recours à des marchés en macro-lots... toutes ces tendances incitent les corps de métier à se regrouper en phase travaux. Groupements temporaires, groupements permanents, groupement de conception-réalisation... autant d'options possibles selon les marchés et les travaux concernés.

Pourquoi se constituer en groupement ? Enjeux et bénéfices

Le principe du groupement? Une collaboration qui permet à plusieurs entreprises (au moins deux) de proposer ensemble une offre globale de travaux, en neuf comme en rénovation. Autrement dit, des entrepreneurs qui exercent des métiers différents mais complémentaires s'associent pour commercialiser ensemble leurs prestations, proposer une offre globale et un interlocuteur unique au client.

Les groupements présentent quatre grands intérêts.

- Ils permettent à des entreprises de taille moyenne d'accéder à des marchés plus importants que si elles agissaient seules.
- Les offres de travaux proposées au client ont tendance à s'améliorer en termes d'offre globale (particulièrement pertinente en cas de travaux de rénovation thermique d'un bâtiment par exemple), de coordination des travaux et de fait de qualité des prestations.
- Les groupements conduisent généralement à une optimisation des coûts de travaux.
- Le groupement permanent peut être une réponse pour mutualiser des frais de secrétariat, de communication et de marketing que toutes les entreprises de petite taille ne sont pas en mesure de supporter seules.

Au chapitre des motivations exprimées par les entreprises qui se regroupent, figure également le fait de ne plus travailler seul, de pouvoir échanger et de partager ses difficultés le cas échéant.

Les formes juridiques des structures ne manquent pas, allant de la simple collaboration sous forme associative au véritable groupement permanent d'entreprises sous forme de groupements d'achats, de SARL ou encore de SCIC (Sociétés coopératives d'intérêt collectif). L'avantage pour l'entrepreneur est indéniable : son engagement dans un groupement pour certains marchés nécessitant l'intervention de plusieurs corps de métier ne l'empêche pas de continuer ses propres chantiers comme il le faisait auparavant.

Comment faire ? Les bonnes questions à se poser

- Groupement temporaire ou permanent ?
- L'organisation et les relations entre les parties prenantes ?
- La forme juridique du groupement ? La solution assurantielle qui en découle ?
- Quelles orientations stratégiques, politique marketing, de communication ? Comment se faire connaître? Faut-il donner un nom au groupement ?

Les facteurs clés de succès résident dans l'organisation, un dialogue ouvert et régulier entre les membres et l'élaboration et le respect de règles. Les groupements récurrents/permanents établissent le plus souvent une charte qui régit les modalités de prise de décisions entre les membres, les limites de prestations de chacun, la mise en œuvre du principe de solidarité et l'étendue de la responsabilité civile de chaque membre...

Une fois constitué, un point important à ne pas négliger : l'animation du groupement, une fonction trop souvent délaissée et qui permet pourtant de le pérenniser.

Pour obtenir gratuitement une copie du rapport à l'étude de retours d'expérience sur les groupements permanents réalisée par la Fédération Nord des SCOP BTP, il vous suffit d'envoyer un mail à nord@scopbtp.org ou d'appeler le 03 20 10 31 40 ou en faire la demande auprès du cluster régional pour la performance énergétique et environnementale ekvation : contact@ekvation.fr

Se préparer aux évolutions du métier de conducteur de travaux



La construction BBC et la rénovation énergétique des bâtiments révolutionnent la vie des chantiers et les métiers de métreur et de conducteur de travaux. C'est pourquoi l'Institut Supérieur des Techniciens en Bâtiment (ISTB) du Nord a élaboré un programme de formation dédié à ces fonctions, assorti d'une option intitulée « construction BBC RT 2012 et rénovation énergétique ».

La formation s'adresse aux personnels encadrants, qu'ils soient jeunes diplômés ou confirmés, amenés à piloter des chantiers. Véritable chef d'orchestre, garant de la réussite du chantier, le conducteur de travaux se doit d'avoir intégré les récentes avancées techniques et réglementaires.

Les 30 jours de l'option BBC répartis sur 7 modules peuvent s'effectuer indépendamment ou en complément de la formation générale de 120 jours, qui se déroule en alternance sur 18 mois. L'originalité de cette formation consiste à intégrer une phase pratique en atelier autour de maquettes dédiées au BBC et à l'étanchéité à l'air. Découvrir l'utilisation de nouveaux matériaux, de nouvelles méthodes constructives, anticiper la coordination entre les différents corps d'état...

Tels sont les enjeux de cette formation, qui intègre aussi bien des notions techniques, énergétiques, économiques que managériales, indispensables à la bonne conduite de travaux. Un des objectifs de la formation est aussi d'apprendre aux participants à utiliser des outils d'auto-contrôle (caméra thermographique, tests à l'étanchéité à l'air blowerdoor...) qui leur permettent, une fois dans leur activité, de s'assurer du succès de leur prestation.

Prochaine session prévue en octobre 2012.

Pour tout renseignement, contacter Yannick Decamp : 03 20 73 27 73

Avec le soutien de

Terre en Nord, premier bâtiment en terre crue des Briqueteries du Nord



En 2008, l'entreprise BDN (Briqueteries du Nord) était lauréate du prix « Innovation Environnement » du Salon Nordbat avec la BT2C : Brique de Terre Crue Compactée. La brique en argile fabriquée localement sur le site de Leers a permis aux Briqueteries du Nord d'inaugurer en février 2012 le premier bâtiment expérimental en briques de terre crue baptisé « Terre en Nord ».

Ce bâtiment doit servir de vitrine et montrer les bénéfices du matériau. L'expérimentation a porté principalement sur l'inertie thermique de la brique crue mais le bâtiment est également instrumenté avec des capteurs qui permettront d'évaluer le comportement thermique et hydrique des parois. En termes de durabilité, les premiers retours se sont avérés concluants : la façade nord protégée par un hydrofuge naturel fait à base d'huile de lin et d'essence de térébenthine a très bien résisté à la neige.

Pour montrer la faisabilité du projet, explique Christophe Chapiseau : « nous avons poussé le concept à l'extrême en faisant les 4 parois en terre crue mais on peut très bien imaginer utiliser la terre crue là où elle est vraiment pertinente et la coupler avec de la terre cuite ou d'autres matériaux selon les besoins ». Connue pour ses propriétés thermiques et hydriques, la terre crue est aussi écologique (80% d'énergie économisée par rapport à des briques de terre cuite du fait de l'absence de cuisson). Les Briqueteries du Nord travaillent déjà au prochain bâtiment test qui alliera terre crue et isolation thermique, avec pour ambition de viser une construction très basse consommation.

Les Pionniers

Le Conseil Général du Nord achève au Sud de Lille la construction du bâtiment passif des nouvelles archives départementales. Deux défis sont relevés par le constructeur Norpac : contenir la température intérieure entre 16 et 22° avec une variation quotidienne maximum d'un degré ; et régler l'hygrométrie entre 40% et 60% maximum. Le tout en ne consommant que 18 kWh/m².an, l'équivalent d'une chaudière murale domestique !

L'École Centrale de Lille met ses thésards au service de la construction. Outre le projet mené avec BdN (voir ci-dessus), les équipes de Zoubair Lafhaj, responsable de la filière construction, travaillent avec Uptex à la conception d'un nouvel isolant textile. Autre chantier, le captage des métaux lourds par des matériaux de construction. Enfin, la détection acoustique des fissures, telle qu'utilisée dans l'aéronautique, pour prévenir très en amont les sinistres.

ENR Systems, une société installée à Avelin et spécialisée dans l'installation de panneaux photovoltaïques, se diversifie dans les travaux de rénovation énergétique. Son dirigeant, Laurent Doise, se définit comme « fournisseur d'économies d'énergie » et engage la mutation de son entreprise en faisant suivre à ses équipes des formations Feebat et par la mise en place d'une garantie de performance énergétique sur les travaux.

L'architecte Frédérique Moguez et l'entreprise générale Rabot Dutilleul Construction ont livré l'un des premiers bâtiments tertiaires « Passivhaus » de la région (en cours de certification par La Maison Passive). L'extension de 4000 m² du siège nordiste du groupe AG2R La Mondiale à Mons-en-Barœul est également en cours de certification BBC Effinergie. Le niveau d'isolation de l'enveloppe du bâtiment (structure mixte béton - bois) est telle que les besoins de chauffage sont estimés à moins de 15kWh/m².an suivant le calcul PHPP.

Avec le soutien de



L'agenda

- **Région Nord-Pas de Calais, du 9 au 15 mai**
5ème édition des Journées Européennes du Solaire
- **Semaine régionale de la forêt et du bois, du 10 au 15 mai**
www.bois-et-vous.fr
- **Les Rendez-Vous VERTUOZE**
Mise au point sur les signes de qualité « reconnus Grenelle de l'Environnement », et sur la montée en compétences des professionnels du bâtiment :
 - **Mardi 22 mai** à la ruche des 2 Lys – Armentières – 17h à 19h
 - **Mardi 19 juin**, Espace Albert Desmedt – 144 rue de Lille – Halluin - 17h à 19h
 - **Jeudi 21 juin**, Hôtel de Ville – 11 rue Sadi Carnot – Haubourdin - 17h à 19h
- **Lille, 12 au 14 juin**
Congrès européen des Eco-technologies pour le futur
www.eco-technologies.org
- **Centrale de test solaire de Loos-en-Gohelle, 15 juin**

Avec le soutien de



www.vertuoze.fr